FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2017

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2017

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	14 - 13

SGR

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS
S.E.N.C.R.L.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc., qui comprennent le bilan au 30 juin 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est la cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2017 et le 30 juin 2016, de l'actif à court terme au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 et de l'actif net au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016. Par conséquent, une opinion d'audit avec réserve a été exprimée sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2016 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. au 30 juin 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. pour l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 1er septembre 2016.

SGR, Comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L. [1]

Granby, le 6 septembre 2017

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A129790

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	2017	2016
PRODUITS		
Activités de sollicitation (annexe A)	2 519 498 $	1 860 907 $
Activités accessoires (annexe B)	11 536	21 085
Revenus de placements (annexe C)	288 847	195 384
Activités-bénéfice (annexe D)	562 787	530 293
Autres revenus	5 030	507
	3 387 698	2 608 176
CHARGES D'ACTIVITÉS-BÉNÉFICE (annexe D)	180 731	187 453
BÉNÉFICE BRUT	3 206 967	2 420 723
CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	471	589
Assemblée générale annuelle	2 022	2 069
Frais de bureau, papeterie, téléphone et informatique	20 713	20 200
Frais de déplacement, association et représentation	11 215	10 593
Honoraires professionnels	1 452	6 411
Reconnaissance	1 185	1 467
Salaires et avantages sociaux	196 357	163 249
Sollicitation - Campagne majeure	10 487	11 684
Sollicitation - Campagne majeure avec engagement	57 887	25 791
Sollicitation - Clientèles de l'Hôpital	-	2 663
Sollicitation - Dons planifiés	5 935	2 136
Sollicitation - Publipostage	16 949	30 524
	324 673	277 376
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 882 294 $	2 143 347 $

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	2017	2016
SOLDE AU DÉBUT	9 530 971 $	9 039 264 $
Excédent des produits sur les charges	2 882 294	2 143 347
Contribution financière au CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations Haute-Yamaska	(150 512)	(1 651 640)
SOLDE À LA FIN	12 262 753 $	9 530 971 $

	2017	2016
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	2 579 655 $	1 474 645 $
Débiteurs (note 3)	204 176	259 117
Frais payés d'avance	-	2 852
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	324 739
	2 783 831	2 061 353
PLACEMENTS (note 4)	9 544 341	7 558 153
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 886	2 357
	9 546 227	7 560 510
	12 330 058 $	9 621 863 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	67 305 $	90 892 $
ACTIFS NETS		
Surplus non affecté	12 262 753	9 530 971
	12 330 058 $	9 621 863 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 882 294 $	2 143 347 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	471	589
Dons reçus sous forme d'actions	(1 450 605)	(210 138)
Variation nette de la juste valeur des placements	(7 616)	7 923
Gain sur cession de placements	(46 269)	(895)
Revenus réinvestis	(188 528)	(149 942)
	1 189 747	1 790 884
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	54 941	(47 494)
Frais payés d'avance	2 852	(2 852)
Créditeurs	(23 587)	9 277
	1 223 953	1 749 815
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(713 330)	(3 300 200)
Cession de placements	744 899	2 449 457
	31 569	(850 743)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Contribution financière au CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations Haute-Yamaska	(150 512)	(1 651 640)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 105 010	(752 568)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 474 645	2 227 213
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 579 655 $	1 474 645 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 15 mars 1984, est exempté des impôts sur le bénéfice et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de contribuer à mobiliser la communauté et soutenir le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installation Haute-Yamaska dans l'amélioration de la santé et du mieux-être de ses bénéficiaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme a choisi d'appliquer les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de l'organisme sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les gains et pertes sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2017	2016
Autres	110 982 $	162 250 $
Intérêts	80 224	82 460
Taxes de ventes à recevoir	12 970	14 407
	204 176 $	259 117 $

4. PLACEMENTS

	2017	2016
Dépôts à terme, taux variant entre 0,75% et 2,25%, venant à échéance entre septembre 2018 et janvier 2022	6 078 454 $	5 959 344 $
Fonds communs de placement et fonds distincts	756 051	266 054
Actions	1 268 516	274 434
Parts permanentes	1 441 320	1 383 060
	9 544 341	7 882 892
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	324 739
	9 544 341 $	7 558 153 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017			2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	42 622 $	40 736 $	1 886 $	2 357 $

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 120 000 $ sous forme de lettres de garantie commerciale exigées par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (R.A.C.J.Q.), dans le cadre des activités de la Loto-Fondation. Ces lettres de garantie commerciale portent intérêt à des taux de 6,7 % et 7 %. Au 30 juin 2017, cette ouverture de crédit bancaire n'est pas utilisée.

7. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs	6 273 $	6 325 $
Frais courus	43 485	31 600
Salaires à payer	10 129	7 904
Retenues à la source	2 418	7 094
Revenus perçus d'avance	5 000	37 969
	67 305 $	90 892 $

8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Puisque les objectifs de la Fondation consistent à amasser des fonds pour le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans le but d'aider à la réalisation des objectifs poursuivis par cet établissement, tout déboursé effectué à la suite des demandes du CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska concernant les engagements financiers est considéré comme une contribution financière. La Fondation s'est engagée à verser 10 M$ dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017 et 3 M$ pour le Centre Mère-Enfant, un projet de la campagne quinquennale 2006-2010. Le cumulatif des contributions financières dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017 est de 1 673 700 $ au 30 juin 2017.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux actifs financiers, à l'exception des placements en actions et fonds communs. Les fonds communs exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

10. OPÉRATIONS AVEC LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - INSTALLATIONS DE LA HAUTE-YAMASKA

Suite aux ententes conclues avec le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, la Fondation occupe un local à titre gratuit et reçoit un support administratif pour les envois postaux.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

	2017	2016
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE SOLLICITATION		
Dons - Campagne majeure avec engagements	547 150 $	448 506 $
Dons - Campagne majeure	278 722	230 604
Dons - Clientèles de l'hôpital	-	16 340
Dons - In Memoriam	12 597	25 416
Dons - Planifiés	1 529 324	973 552
Dons - Publipostage	151 705	166 489
	2 519 498 $	1 860 907 $
ANNEXE B - ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Redevances - câble	11 536 $	12 850 $
Revenus de stationnement	-	8 235
	11 536 $	21 085 $
ANNEXE C - REVENUS DE PLACEMENTS		
Revenus - intérêts et dividendes	234 962 $	202 412 $
Gain sur cession de placements	46 269	895
Variation nette de la juste valeur marchande des placements	7 616	(7 923)
	288 847 $	195 384 $

ANNEXE D - ACTIVITÉS-BÉNÉFICE NETTES

	2017			2016		
	Produits	Charges	Excédent	Produits	Charges	Excédent
Concert de Noël	93 074 $	25 704 $	67 370 $	102 365 $	32 338 $	70 027 $
Défi Acotango	64 501	4 319	60 182	-	-	-
Défi En Barque pour ta Fondation	66 102	31 934	34 168	122 385	37 602	84 783
Dégustation de pâtés chinois	44 030	13 943	30 087	35 215	8 988	26 227
Festin - Homard	110 429	36 732	73 697	99 163	39 466	59 697
Loto-Fondation	92 124	39 005	53 119	81 656	40 038	41 618
Partie d'huîtres	92 527	29 094	63 433	89 509	29 021	60 488
	562 787 $	180 731 $	382 056 $	530 293 $	187 453 $	342 840 $